

Plan cancer 2014-2019 : L'un des piliers est d'accorder une priorité au maintien et au retour dans l'emploi.

En France, **355 000 nouveaux cas de cancer** sont diagnostiqués chaque année.

- **1 personne sur 3** perd ou quitte son emploi dans les deux ans après un diagnostic de cancer.
- **11 % des personnes en activité** se sont senties pénalisées professionnellement à cause de leur cancer.
- **30 % seulement des personnes** qui étaient au chômage au moment du diagnostic ont retrouvé un emploi après deux ans, contre 43 % pour les personnes qui n'ont pas connu la maladie.

- Aujourd'hui, **1 personne sur 2 après 6 mois d'arrêt maladie**, ne reprend pas son emploi et au bout d'un an d'arrêt maladie, c'est 75% des salariés qui ne reprennent pas leur emploi.
- **En 2017**, fusion /absorption du service des artisans du **CSTPO**
- Les médecins du PST 66 suivent **110 000 salariés**
- **INAPTITUDES EN 2014**
« Inapte à tous postes » **417**
« Inapte à un poste, apte à un autre » **416**
- **INAPTITUDES EN 2015**
« Inapte à tous postes » **338**
« Inapte à un poste, apte à un autre » **403**
- **INAPTITUDES EN 2016**
« Inapte à tous postes » **380**
« Inapte à un poste, apte à un autre » **415**

Etude rétrospective

92 cas , entre 2015 à 2017

- Sous-estimation
- Absence d'harmonisation des saisies dans le thésaurus / multitude des pathologies cancéreuses saisies différemment par les médecins / requête « impossible » à ce jour.
- Simplification / choix de la population définie sur la présence du mot « cancer » dans les ATCD personnels.
- 152 dossiers extraits, 92 retenus. Le différentiel de 60 est lié à la saisie d' ATCD familiaux

71 femmes et 21 hommes

Tranches d'âge :

<u>Hommes</u>	7 < 55 ans	14 > 55 ans
<u>Femmes</u>	13 < 45 ans	45 ans < 26 < 55 ans
	55 < 31 < 65	1 > 65 ans

Secteur privé / secteur public:

- Prive Hommes 15 femmes 53
- Fonction publique hommes 6 femmes 18

Typologie cancers

Hommes : prostate : 5 colon : 5 orl : 4 autres : 7

Femmes : sein : 48 soit 67.6% utérus : 9 colon : 6
autres : 8

Le premier arrêt (durée de l'arrêt de travail après le diagnostic initial) :

- 17 < 2007 2008 < 49 < 2012 26 > 2012
- Pas d'arrêt : 6 arrêt < 6 mois : 45
- 6 mois < 28 < 12 mois 13 > 12 mois 8 > 36 mois

Focus typologie métiers/cancers

Aucun cas reconnu en maladie professionnelle

- Hommes : échantillon non exploitable
- Femmes : sur 71 femmes, 22 sont secrétaires (31%), 18 travaillent dans le secteur du commerce (25.3%), 12 (17%) dans le secteur médicosocial soit 52 femmes. Ces trois secteurs regroupent 73% des femmes de l'étude

Nombre de salariés en emploi en 2017

Secteur Privé :

- Hommes 12 /15 soit 80%
- Femmes 48/53 soit 90.5%
- 5 licenciements inaptitude 3 retraite

Secteur Public :

- Hommes 6/6
- Femmes 18/18

Aménagement du poste

Hommes :

- 1 reprise à temps plein sans aménagement (4%)
- Temps plein poste aménagé: 10(47.6%)
- Temps partiel :7(33.3%) dont 3 invalidité de 1^{er} catégorie et 1 de 2^{ème} catégorie

Femmes :

- Temps plein poste aménagé:40 (56.3%) dont 2 en télétravail et 2 nouveaux emplois
- Temps partiel:26(36.6%) dont 7 invalidité de 1^{er} catégorie et 1 de 2^{ème} catégorie



CONCRETEMENT LE PARCOURS

- Entrée dans le PMAE
 - ✓ Soit lors d'une visite avec le médecin du travail
 - ✓ Soit demande directe du salarié
 - ✓ Soit demande de l'employeur
- Prise de rendez-vous auprès des assistantes MAE par le salarié
- Entretien diagnostic avec l'un de nos conseillers MAE : psychologue du travail, conseillère d'orientation professionnelle, assistante sociale
- Signature du consentement éclairé
- Suivi par le conseiller référent avec avis croisés
- STAFFS pluridisciplinaires avec les partenaires sous convention (SAMETH, CARSAT, CDG66)
- Supervision par les médecins référents du pôle



PARTENAIRES

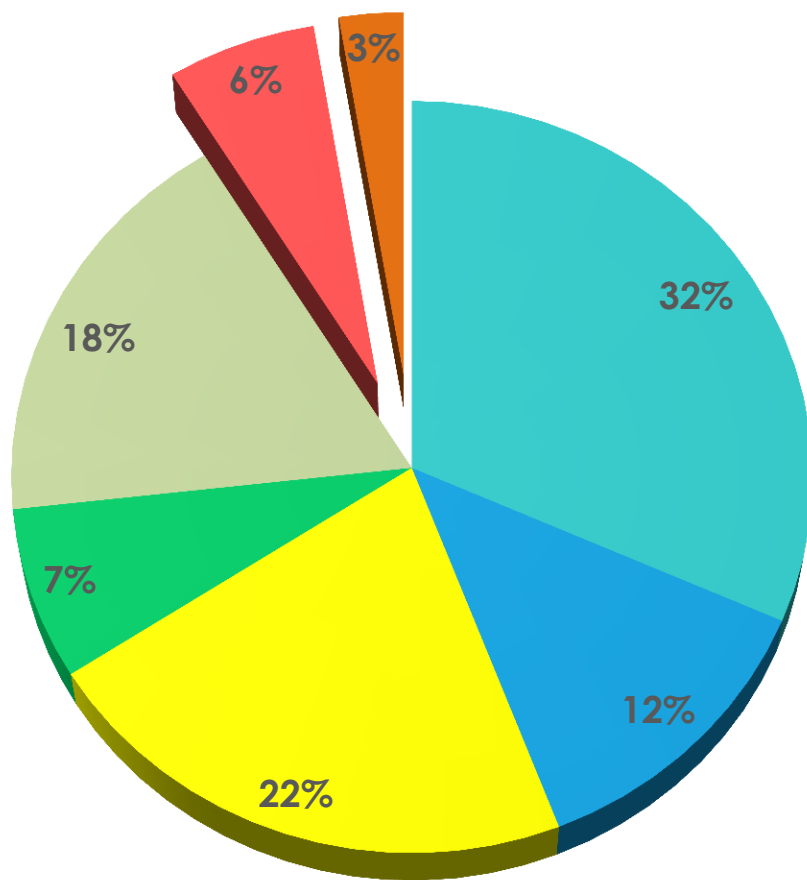
- SAMETH66
- CARSAT
- CDG de la Fonction Publique Territoriale
- MDPH
- FONGECIF
- PÔLE EMPLOI / CAP EMPLOI
- PIC VAE
- Cohérence réseau
- COMETE
- UPE Le décret 2005-746 fixe les valeurs d 'exposition.
- AGEFIPH
- FIPHFP
- CRP, Organismes de formation, Organismes consulaires (Chambre des métiers, Chambre de commerce, Chambre de l'agriculture).



Accompagnement de **843 salariés**

Secteur privé	738	Fonction publique	105
Suivis PMAE/SAMETH	188	Suivis PMAE/CARSAT	48
Suivis PMAE/CDG66	30	Dossiers sortis	598

BILAN CHIFFRE – SORTIES PMAE 2014-2016



- **Maintien dans entreprise (reclassement interne / aménagement du poste / reprise sur le poste)**
- **Reclassement externe (nouvel emploi / formation pro-qualifiante / création d'entreprise)**
- **Transmission au Pôle emploi / Cap emploi (dossiers initiés au PMAE)**
- **Invalidité / Départs retraite / Rente At / AAH**
- **Conseil Maintien A l'Emploi / ateliers collectifs / aide RQTH**
- **Abandon du salarié / refus reclassement interne**
- **Cause exogène : Aggravation de la problématique de santé**

427 salariés sont entrés dans le PMAE

Secteur privé	389	Fonction publique	38
Suivis PMAE/SAMETH	51	Suivis PMAE/ CARSAT	35
Suivis PMAE/CDG66	19		

- 5 salariées prises en charge par le PMAE entre 2015 et 2017 sur les 92 de l'étude
- 3 cancers du sein
- 1 licenciement inaptitude/pole emploi
- 2 invalidités de 1^{er} catégorie avec aménagement temps de travail (temps partiel)
- 2 reprises sur poste aménagé (aménagement du temps de travail /fin de carrière)

Nombre de salariés porteurs d'un cancer orientés vers le PMAE infirme; Pourquoi ?

- Méconnaissance MAE par les médecins et les salariés au début de son existence alors que seuls 26/71 soit 36.6% ont été diagnostiqués après 2012
- Fin d'un tabou concernant Cancer et travail?
- Plus d'aménagements de poste?
- Meilleure organisation du collectif ?

Pôle maintien en emploi

Médecins référents

Coordinatrice

Psychologue du travail

Assistante sociale

Conseillère d'orientation professionnelle

Assistants PMAE

Drs Magali FALCOU et Sarah MONIER

Mme Florence GRENOT

Mme Florence COCLIN

Mme Sylvie HOCHART

Mme Mallory BALLET

Mmes Cindy RASMIN et Sylvette BASTIDE



MERCI POUR VOTRE ATTENTION